

[Si vous ne visualisez pas correctement le contenu, cliquez ici](#)



Pour Halloween, n'ayez plus peur de composter en bas de votre immeuble

Communiqué de presse

Besançon, le 9 octobre 2023

Au 1er janvier 2024, tous les ménages français devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables dans le cadre de la loi AGECE. Pour répondre à cette disposition, le SYBERT continue de développer différentes solutions de compostage sur son territoire parmi lesquelles le compostage en pied d'immeuble. A ce jour, près de 300 immeubles sur Besançon et ses environs le pratiquent.



Crédit photo : Jean-Charles Sexe

Après les fêtes de fin d'année et la Saint-Valentin, le compostage en pied d'immeuble revient sur le devant de la scène via une campagne de communication, au ton toujours décalé, **à l'occasion d'Halloween** cette fois-ci. Elle débutera le 9 octobre, sur Besançon et ses alentours, et notamment sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Youtube).



L'objectif est de faire connaître au grand public, et plus précisément aux habitants de copropriétés, cette solution de valorisation des déchets organiques utile, écologique et économique.

Au-delà de simplement susciter l'intérêt des habitants pour le compostage, la thématique d'Halloween permet également de lever - avec humour – les différentes craintes et freins liés au compostage de proximité. Et de rappeler que le SYBERT et ses partenaires accompagnent les habitants tout au long de leur démarche.



Trop souvent encore, le compostage est perçu comme fastidieux, chronophage et source de désagréments. Pourtant, la gestion d'un site de compostage collectif ne demande que quelques minutes d'investissement par semaine et offre de nombreux avantages à ses utilisateurs. En valorisant les biodéchets (déchets de cuisine tels qu'épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'oeuf...), il est en effet possible de **réduire d'environ 30 % le poids de sa poubelle grise**, et donc de maîtriser collectivement sa facture déchets. C'est aussi une manière de créer du lien entre voisins tout en profitant d'un fertilisant naturel de qualité pour ses plantes, à chercher juste en bas de chez soi.

> Pour connaître les solutions de compostage, les usagers peuvent contacter le SYBERT, que ce soit par mail à contact@sybert.fr, par téléphone au **03 81 21 15 60** ou directement à l'accueil de La City à Besançon.



Campagne réalisée avec le soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'ADEME dans le cadre du Plan de relance financé par l'Union Européenne – NextGeneration EU.

LE COMPOSTAGE EN PIED D'IMMEUBLE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Les sites de compostage en pied d'immeuble se composent généralement d'une **batterie de 3 ou 4 composteurs en bois**, installés dans un **espace vert de 5 à 10 m², plat et facile d'accès**, aux pieds de copropriétés, petites et grandes, aussi bien en ville qu'à la campagne. Ils sont à **usage privé**, le projet d'installation d'un site de compostage en pied d'immeuble nécessite d'**être voté en amont lors de l'assemblée générale** de la copropriété.



Une implication citoyenne nécessaire

Les habitants doivent d'ailleurs s'investir dans le projet pour qu'il fonctionne : un petit groupe d'habitants motivés devient « **référénts compostage** » et s'occupe des composteurs de manière hebdomadaire à raison de quelques minutes par semaine. Au moins 4 personnes volontaires sont nécessaires au fonctionnement du site, et 6 personnes pour les copropriétés de plus de 80 logements.

Une solution économique

Les composteurs sont vendus par le SYBERT à des tarifs subventionnés, avec un **coût global de 300 €** (comprenant le matériel, les outils, la formation des référents compostage, et jusqu'à 10 visites de suivi). Les copropriétés de plus de 10 logements bénéficient d'un accompagnement complet du SYBERT, de la mise en place au suivi du site, sur une période de 2 ans.

> Pour connaître tous les détails sur les composteurs en pied d'immeuble, consultez [la page "Je composte mes biodéchets - au pied de mon immeuble"](#).

EN QUELQUES CHIFFRES

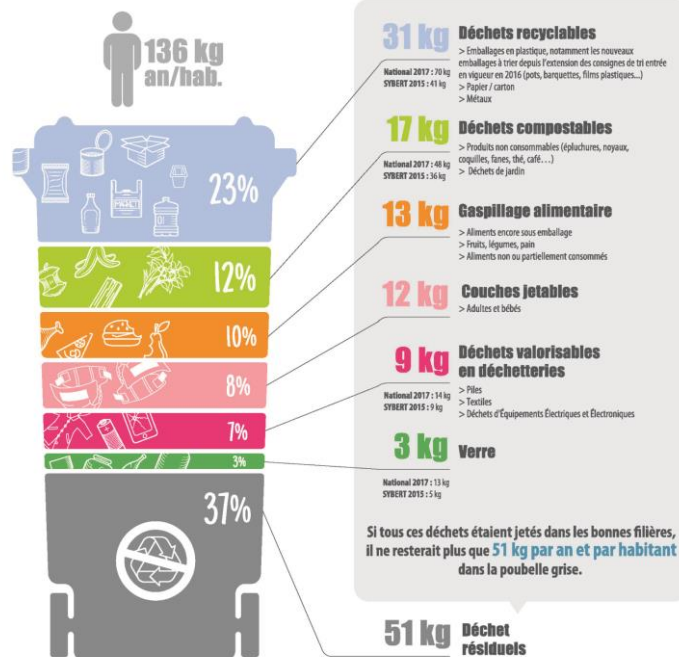


À ce jour, plus de **300 immeubles** sont déjà équipés d'une batterie de **composteurs collectifs**, sur Besançon et alentours. (Source : données SYBERT)

> Découvrez leur emplacement sur [la carte des sites de compostage en pied d'immeuble](#).

Chaque année,
un habitant du
SYBERT jette
encore **17 kg**
en moyenne
de déchets
compostables
dans sa
poubelle
grise. (Source
: [données 2021 -](#)
[MODECOM SYBERT](#))

Résultat de la caractérisation - Année 2021



Le BA.ba du compostage

Pour rappel, le compostage est un **processus naturel** qui consiste à **transformer des matières organiques (biodéchets) en un produit semblable à du terreau** : le compost. Cette dégradation est réalisée par des micro-organismes, (bactéries, champignons, invertébrés) en présence d'humidité et d'oxygène. Au quotidien, peuvent se composter : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, miettes de pain...

> Redécouvrez le fonctionnement du compostage sur [la page "Je composte mes déchets"](#).

JE COMPOSTE



Déchets de légumes
crus ou cuits



Pommes de terre germées



Déchets de fruits
crus ou cuits



Coquilles dures



Pensez à découper



Café et thé avec filtres



Coquilles d'œufs écrasées



Epluchures et pelures d'agrumes



Restes de repas

Les nombreux avantages du compostage

Tout d'abord, et surtout dans ces temps économiquement difficiles, composter ses biodéchets permet de **maîtriser sa facture déchets** ; on estime que le compostage permet de réduire d'environ 30 % le poids de sa poubelle grise.

Ensuite, c'est **réduire facilement son empreinte carbone** : les déchets compostables sont composés à plus de 70% d'eau ; les jeter à la poubelle revient à les incinérer et donc à brûler de l'eau, ce qui n'a pas de sens !

C'est aussi l'avantage de **bénéficier d'un fertilisant de qualité** pour ses plantes et ses espaces verts.

Enfin, le compostage collectif permet en outre de **rassembler les voisins** autour d'un sujet convivial et d'un objectif commun.



Et pour ceux qui compostent individuellement

Pour ceux qui vivent en maison ou qui disposent d'un jardin pour composter individuellement, le SYBERT organise des ventes de composteurs individuels à tarifs subventionnés chaque mois.

Pour connaître les dates des prochaines ventes, rendez-vous sur la page "[Je composte en maison](#)".



Service Communication
communication@sybert.fr

03 81 87 89 39

sybert.fr

